L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 AOUT 1871. — 44me Année [illegible]

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI 30 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Gabriel Lecomte, à sa salle d'encan — Marchandises, Articles de toilette, Draps, Chemises, ... et Habillements.

Par Voorhies, Audler & Co., au No 36 de la rue ... Levée — ... caisses de Bottes, Souliers et ...

Par D. E. Morphy, en face de la rue Gravier — ... pommes de terre.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue Chartres. Marchandises sèches et lingerie.

ATTENTION!

[illegible] ... Mercredi, 30 du courant ... MM. Voorhies, Audler ... vendront ... caisses de bottes, souliers ... pour messieurs, dames, fillettes, ... enfants ... L'assortiment qui est de premier choix, vient des meilleures fabriques de ... de Philadelphie et de Boston.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, ... et faites faire vos reliures au "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue ...

Les Pouvoirs de M. Thiers.

L'Assemblée nationale, réunie à Versailles, est engagée dans une lutte qui n'a rien de grand ni de patriotique. La question de la prorogation des pouvoirs de ... sert de prétexte à cette lutte ... un objet réel tout différent.

Pour bien comprendre le fond de ce débat, il faut mettre en regard de la proposition soumise par M. Rivet, au nom de la ... du comité, proposition dont nous avons donné le texte hier, le projet de résolution arrêté dans la réunion de la gauche républicaine, le voici :

"M. Thiers est nommé président de la République française. Les pouvoirs qui lui sont conférés auront une durée de trois ans. Dans le cas où l'Assemblée nationale croirait devoir se dissoudre, M. Thiers déposerait ses pouvoirs devant la première réunion de l'Assemblée constituante qui lui succéderait."

Le comité veut bien accorder à M. Thiers le titre de président, mais non celui de président de la République Française. Il ... diffèrent plus qu'une question de mots.

La gauche fait tous ses efforts pour assurer l'existence de la république, proclamée révolutionnairement le 4 septembre, ... caractère officiel et définitif. Les députés de la gauche ne pensent pas comme Louis Blanc et les autres ... que la république soit au-dessus du suffrage universel, mais comme ils ne sont pas sûrs de voir cette forme de gouvernement ratifiée par le suffrage universel, ... argument du fait accompli en faveur du maintien de la république.

La majorité royaliste n'entend pas qu'il en soit ainsi; elle ne veut pas brusquer une restauration, mais elle persiste à soutenir que le gouvernement actuel n'est qu'un gouvernement provisoire, et elle réserve son droit d'exercer, en temps et lieu, les pouvoirs constituants qu'elle prétend tenir de l'élection. Or, la gauche refuse de reconnaître à l'Assemblée actuelle le pouvoir de faire une constitution. L'Assemblée ... républicains, n'a été élue que pour faire la paix; la paix conclue, elle doit s'ajourner et céder la place à une autre.

Les républicains, oubliant qu'ils sont les plagiaires des légitimistes de la restauration, demandent qu'on remette en vigueur la Constitution de 1848 et qu'on ... le 1er mai 1872 à l'élection d'un ... en remplacement du président qui aurait été élu le 1er mai 1852 sans le coup d'Etat du 2 décembre. Cette idée ... vingt années de l'histoire nationale de la France rappelle un peu trop les fables du père Loriquet qui faisait dater le règne de Louis XVIII de la mort de Louis XVI, et qui racontait les guerres de l'empire en appelant Napoléon Bonaparte, général en chef des armées de Sa Majesté Louis XVIII.

... que c'est notre désir de voir la république établie en France, nous ne pouvons approuver l'attitude de la gauche dans cette question. Pour que la république soit fondée d'une façon permanente et durable, il faut qu'elle émane clairement et ... de la souveraineté populaire. ... escamotage ... procédé auquel ... ont pas avoir recours ceux qui ... déblatéré contre le coup d'Etat de décembre, qui avait, cependant, de la ... le scrutin populaire.

L'Assemblée actuelle a été élue à une époque où il n'y avait aucun gouvernement légal établi en France. Les électeurs ... septembre qui l'ont convoquée ... donc aucun droit de limiter ni ... sa durée. C'est sur cette ... que se fonde la majorité pour se déclarer en possession des pouvoirs constituants. Mais peut répondre avec raison à cette prétention que l'Assemblée ... qu'elle a été élue sans ... défini, dans des circonstances critiques, alors qu'un tiers du territoire se trouvait occupé par l'ennemi, doit, d'elle-même ... un mandat aux objets que ... électeurs ont eu immédiatement en ... lors ils ont fait leurs choix, c'est-à-dire la conclusion de la paix et à la réorganisation des pouvoirs publics, des finances et de l'armée.

La majorité de l'Assemblée est tenue à la plus grande réserve, à la discrétion la plus ... dans l'usage qu'elle fera de ses pouvoirs. Avant d'assumer le droit et la responsabilité de faire une constitution, elle doit se demander, au moins, ... jeter les bases de cette constitution ... elle représente réellement les ... aspirations, les idées de la majorité des électeurs. Pour nous, cela est fort ... aujourd'hui même; dans six ... qu'un, les circonstances ... actuellement modifié les opinions dans le ... électoral qu'il sera incontestable que ... semblée ne représentera plus les sentiments des électeurs.

Dans de pareilles conditions, le patriotisme et la loyauté font un devoir à la majorité de ne pas abuser de ses pouvoirs ...

La France est divisée en quatre grands partis ... n'est pas à une majorité de ... d'élus sous l'empire de circonstances ... à fait exceptionnelles, qu'il appartient de déterminer la forme du gouvernement. C'est le peuple seul qui a ce droit, c'est donc lui qu'il faut consulter. ... sera opportun de le faire que lorsque ... aura définitivement évacué le territoire, et lorsque les conditions du ... de paix auront été remplies, parce que ... la France, rendue à elle-même, ... plus librement prononcer sur son ...

... le respect de la souveraineté nationale est le moindre souci ... l'ambition prime trop souvent ... chez les hommes politiques. ... bien dans l'Assemblée le parti ... qui rêve de restaurer Henri ... parti orléaniste qui attend le moment favorable pour proposer le comte de Paris avec une charte plus ou moins libérale ... parti républicain qui s'efforce de ... reconnaître comme légitime la république ... bâtarde du 4 septembre, le parti bonapartiste qui se tient coi et étudie le jeu de ses adversaires prêt à profiter de leurs fautes; mais nulle part, nous ne voyons le parti de la France, c'est-à-dire le parti de vrais patriotes disposés à s'incliner devant l'expression de la volonté nationale et à se rallier au gouvernement que choisira la nation, quel qu'il soit sous quelque forme, pour concourir avec lui à la régénération du pays et au rétablissement de sa grandeur.

ATTENTION, BATTERIE C.—Réunion spéciale mercredi soir à 7 heures et demie du soir. Comme il s'agira d'affaires importantes tous les membres sont invités à être présents. Voyez plus loin l'avis du capitaine John Glynn.

L'ILLUSTRATION.—Nous avons reçu de la librairie Hébert & Co., de la rue de Chartres, le dernier numéro de *l'Illustration* en date du 12 août. Ce numéro est très intéressant.

POUR DONALDSONVILLE.—Les voyageurs et les expéditeurs de fret pour la côte, apprendront avec plaisir que le bateau à vapeur *Henry Tete*, complètement restauré, a repris son service pour Donaldsonville. Il partira de la ville les lundis, mercredis et vendredis, à midi, et reviendra le jour suivant et au ... Ce bateau est toujours commandé par le capitaine Jos. Dalferes et a pour commis M. E. Landry, deux officiers populaires. Voir l'annonce dans la colonne des bateaux.

Un appel aux Etats-Unis.

Il est deux noms français qui sont intimement liés au souvenir de la guerre de l'indépendance aux Etats-Unis, deux noms illustres, inséparables de celui de Washington. Ces noms sont ceux du maréchal de Rochambeau et du général Lafayette. C'est le premier de ces noms, celui de Rochambeau, qui se trouve au bas d'un appel adressé au comité de secours de la Nouvelle-Orléans, appel que nous reproduisons plus bas. Le signataire s'adresse aux Etats-Unis au nom des souvenirs qu'y a laissés son ancêtre, pour obtenir de l'aide dans la mission dont il est chargé comme président du comité de secours vendômois. Le comité de la Nouvelle-Orléans s'est empressé de répondre en adressant à M. de Rochambeau une somme de trois cent et quelques piastres, qu'il avait encore à sa disposition, par suite d'envois reçus postérieurement à la reddition de ses comptes. Le comité ne peut faire davantage, mais nous avons pensé que la publication de la lettre de M. de Rochambeau pourrait amener quelques contributions que nous serons heureux de transmettre à l'honorable président du comité vendômois. Les offrandes seront reçues dans nos bureaux.

COMITÉ NATIONAL VENDOMOIS,
Pour réparer les désastres de la guerre,
Vendôme, le 2 août 1871.

Monsieur,

Permettez, moi de venir invoquer la sympathie du Comité de la Nouvelle-Orléans pour les malheureuses victimes de la guerre franco-allemande dans l'arrondissement de Vendôme.

On s'est encore peu préoccupé des petits cultivateurs des campagnes, qui ont tout perdu par le fait de l'invasion et de l'occupation ennemie. Tout l'arrondissement de Vendôme a été, les journaux vous l'ont appris, le théâtre des plus affreux malheurs que la guerre ait jamais engendrés. Fermes incendiées, instruments aratoires détruits et brûlés, montures de ferme et bestiaux enlevés, grains et fourrages anéantis, paysans paisibles pillés, emmenés prisonniers et maltraités de la plus indigne façon, rien n'a manqué à la misère de nos malheureuses campagnes.

Nous venons donc vous tendre une main bien largement ouverte.

Argent, grains, vêtements, tout est utile, tout est précieux pour ceux qui ont tout perdu, et combien en avons nous! Rien que dans le canton de Vendôme, les pertes des petits cultivateurs s'élèvent à plusieurs millions.

J'ai accepté cette mission en souvenir des vieilles relations d'amitié qui unissent notre famille à la grande république des Etats-Unis; c'est le maréchal de Rochambeau, l'ami de votre immortel Washington, qui vous demande pour son pays natal un souvenir des services qu'il a pu rendre à l'Amérique.

Personnellement, nous avons toujours refusé les largesses de la grande république; mais, pour notre pays malheureux, nous accepterons de grand cœur.

Le comité national vendômois s'est engagé à faire une enquête pour reconnaître et apprécier les véritables misères de la guerre, et ses minutieuses investigations sont une garantie de la justice des répartitions.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

A. DE ROCHAMBEAU,
Conseiller-général, président,
Au château de Rochambeau,
près Vendôme
(Loir-et-Cher.)

A Monsieur le Président du Comité de Secours aux victimes de la guerre franco-allemande.

EDUCATION.—Le collége commercial de R. Dolbear a maintenant une habile faculté, ayant engagé les services du juge C. C. Dugué, ex-président du collége de Jefferson pour l'enseignement du français; du professeur F. Fries pour les mathématiques; du professeur Cage pour l'écriture; du professeur Nunu pour la tenue des livres; professeur Meyer pour l'allemand, l'hébreu et le latin; professeur Robles pour l'espagnol.—Les dames et les messieurs qui désirent donner à leurs enfants une éducation pratique sont spécialement invités à visiter le collége de 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de relevée et de 6 heures du soir jusqu'à 7. Voyez l'annonce.

ENTREPOT DE TAPIS.—Nos estimables voisins de la rue de Chartres, MM. A. Brousseau & Co, reçoivent, en ce moment, dir ctement des meilleures manufactures d'Amérique et d'Europe, un assortiment complet de tapis, de toiles cirées, de rideaux, de stores, de corniches, d'articles de tapissier de tout genre et des nattes chinoises. Cette maison est un des plus grands et des plus anciens entrepôts de tapis du Sud. L'exactitude et la courtoisie qu'apportent dans leurs relations les membres de la maison et leurs employés justifient pleinement la vogue dont jouit cette maison auprès des acheteurs.

COMMODES DÉSINFECTANTES.—Ces commodes qui sortent des ateliers de la compagnie de manufacture d'engrais de la Louisiane, rue Carondelet No 122, au premier étage, ne se vendent que $16. On nous assure qu'elles sont inodores, propres et agréables, et nous pensons qu'elles conviennent beaucoup en certains lieux où l'espace manque et où il faut de toute nécessité y remédier par quelque arrangement portant en soi un élément assuré de désinfection. Nous ignorons jusqu'à quel point les odeurs qui s'exhalent des fosses d'aisance affectent la santé publique, mais il est certain que la salubrité ne peut que gagner à leur suppression. Ces commodes se vendent au bureau de la Compagnie, ou rue de la Douane No 51.

Les Procès des Communeux.

TROISIÈME CONSEIL DE GUERRE, SÉANT A VERSAILLES.
PRÉSIDENCE DE M. MERLIN, Colonel d'Artillerie.

Affaire des Chefs de la Commune.
Dix-huit accusés.

Audience du 9 août.
(Voir l'Abeille d'hier.)

L'audience s'ouvre à midi cinq minutes. Les accusés sont introduits. Assi a toujours son attitude provocatrice.

Lullier a son chapeau sur la tête. Le président le lui fait observer. Il le retire.

Nous remarquons dans la salle, M. Emile Deschanel.

M. Dumas fils est sur les bancs des journalistes, comme aux audiences précédentes.

Me Dupont de Bussac, au nom de la défense, pose des conclusions tendant à ce que l'on communique aux avocats les originaux des pièces sur lesquelles s'appuie l'accusation.

Le commissaire du gouvernement demande si l'on suspecte la loyauté de l'instruction.

Me Dupont réplique qu'il a voulu poser une question de légalité et non de loyauté.

Le commissaire du gouvernement combat les conclusions de la défense.

Me Dupont réserve l'incident, se proposant de revenir sur la question, lorsqu'elle se produira de nouveau, à propos d'autres documents.

On passe à l'audition des témoins.

Ils sont dix encore qui ont à déposer en ce qui regarde seulement Ferré.

Un des témoins d'hier, Bracot, gardien à la Roquette, est rappelé. Il s'agit de préciser par qui les détenus ordinaires de la Roquette ont été armés dans la journée du 26 mai.

Ferré soutient que ces détenus, presque tous criminels endurcis, condamnés à de fortes peines, n'ont pas été armés par ordre de la Commune. C'est un bruit, dit-il, que les journaux mal intentionnés ont répandu dans le public pour déshonorer la Commune. Il est important, pour l'honneur de nos amis morts, que je rétablisse les faits. Nous n'aurions pas voulu du secours de pareils hommes."

Cependant, d'après les dispositions, l'armement des détenus par les gardes nationaux semble prouvé.

L'abbé de Marcy, vicaire de Saint-Vincent-de-Paul, prisonnier avec les ôtages, a échangé sa cellule contre celle de l'archevêque.

Il a reçu les adieux de toutes les victimes. Sa déposition cause une vive émotion dans l'auditoire.—Le commissaire du gouvernement doit rappeler à l'ordre l'accusé Assi qui ricane.

Le docteur Paymoyen, directeur des Jeunes-Détenus, raconte diverses atrocités commises par les insurgés. La Cour martiale établie à la Roquette se composait de juges de dix-sept ans. M. François, directeur de la Roquette, constate le même fait.

L'interrogatoire d'Assi commence. Assi raconte la part qu'il prit aux événements du 18 mars. Il dit que la garde nationale, qui a été attaquée, avait le droit de se défendre. Relativement aux exécutions faites par la Commune, il soutient que c'est la loi du talion. Il reconnaît le rôle qu'il a joué pour la fabrication des munitions et de l'armement. Il parle avec beaucoup d'arrogance.

La déposition des témoins contre Assi est ensuite commencée.

Quatre témoins à charge contre Assi sont entendus, entre autres M. Gérard, fabricant de produits chimiques et de caoutchouc, et un chirurgien militaire.

Aucun incident à signaler.—Les dépositions ... sans importance.

Audience du 10 août.

A midi un quart, les membres du conseil de guerre entrent en séance; les accusés sont introduits ...

Assi et Lullier conservent leur attitude ...

Régère, lui, juge à propos, pour se donner plus d'importance, de se tenir debout et de communiquer par des signes non équivoques de sympathie avec un de ses amis assis sur les banquettes réservées.

Me Bigot.—Je tiens à faire une observation qui m'est pénible, mais je le dois à la justice; les menaces anonymes abondent: Me Lachaud peut le prouver. Mais que dire d'un passage écrit par un rédacteur qui signe "El Cadi" au *Gaulois*, et contraire à la vérité: je fais appel à la loyauté des journalistes pour être plus exacts dans leurs appréciations.

Le *Gaulois* modifie considérablement les dépositions des témoins. Lisez la rédaction de El Cadi, au sujet de l'exécution des généraux Clément Thomas et Lecomte, au sujet de l'interrogatoire; mais El Cadi ne peut être sincère, écrivant pour trop de journaux.

Une des inexactitudes amèrement reprochées au journaliste consiste en ce qu'il en aurait indiqué 300 kilogrammes au lieu de 300 grammes de sulfure de carbone comme sujet d'une discussion chimique entre M. Gérard et Assi.

"Monsieur El Cadi ne sait donc pas, s'écrie Me Bigot, que, dans le pays des cadis, ceux qui mentent reçoivent la bastonnade sur la plante des pieds?"

M. le président.—Pas de personnalités. J'engage le rédacteur à faire dans son journal la rectification de ce passage.

Mais ceci n'a rien à faire avec les accusations qui pèsent sur Assi.

Me Bigot.—On a appelé l'accusé "agitateur du Creuzot"; vous avez cité M. Belleau comme témoin à charge, et il tient à honneur de dire la vérité. N'a-t-on pas dit aussi qu'Assi avait été soudoyé par M. de Bismarck, duquel il recevait 25,000 fr. par an? Le ministre de la justice aurait dû faire attention avant...

Le commissaire du gouvernement.—Je vous arrête, vous ne respectez pas assez M. Dufaure, ministre de la justice.

Me Bigot.—Le commissaire du gouvernement devrait un peu, lui, ménager ses expressions envers les défenseurs.

Le commissaire du gouvernement.—Je n'ai pas de leçon à recevoir de vous, monsieur, et vous m'attaquez continuellement et personnellement, assurément je ne souffrirais pas de telles invectives au dehors de cette enceinte.

Me Lachaud se lève.—

Messieurs, mon âge et mon amitié pour mes confrères me font prendre la parole. Je fais appel aux sentiments de modération et de courtoisie qui doivent exister entre les défenseurs et le tribunal.

Le commissaire du gouvernement.—Je m'associe pleinement à vos paroles, Me Lachaud: que vos confrères cessent leurs invectives; traitons-nous comme d'honnêtes gens, c'est le moins.

M. le président.—Les attaques partent toujours du banc de la défense, je dois le constater.

Me Lachaud.—Je ne veux pas rechercher d'où partent les invectives, mais je prie monsieur le président, auquel je rends, au nom du barreau, un grand hommage pour sa bienveillance et son impartialité, de faire la part de l'ardeur de la lutte, qui peut quelquefois trahir notre pensée.

Régère.—J'ai à faire des observations du même genre; le *Figaro* a dit: "L'accusé Régère salue des dames dans l'auditoire, salue les avocats qui rendent le salut à ces assassins." Ce journal a osé dire hier: "Régère a essayé dans le tas des otages son revolver à six coups." J'espère que le ministère public donnera suite à cette calomnie, on veut exciter l'opinion publique contre moi.

Le président.—Je ne puis intervenir dans les appréciations que les journaux se permettent concernant le caractère des accusés.

L'incident des journaux terminé, Me Bigot en soulève un autre. On ne lui a communiqué qu'au dernier moment une lettre d'un M. Follebuche qui vient d'être ajoutée au dossier. Cette lettre affirme que plusieurs officiers prussiens, en présence du signataire, ont dit qu'Assi recevait 25,000 fr. par an de M. de Bismark pour jeter le trouble dans les grands ateliers français.

Le défenseur demande que non seulement on assigne à comparaître le signataire de la lettre, mais encore que l'on fasse venir devant le conseil les officiers prussiens qui ont tenu le propos, et qu'on interroge par voie diplomatique M. de Bismark lui-même pour savoir si Assi était un de ses espions.

Me Bigot est bien candide s'il croit que M. de Bismark va, à propos d'Assi, dévoiler ses façons d'agir.

A la suite de cet incident, une discussion nouvelle assez vive s'élève entre le commissaire du gouvernement et le défenseur d'Assi.

M. Folleau, conseiller général de la Nièvre—On m'a fait venir du fond de la Nièvre à Versailles, pour faire connaître mon opinion sur l'accusé Assi, je dirai donc toute la vérité. Selon moi, Assi n'est ni un assassin, ni un incendiaire; lorsqu'il était au Creuzot, il a donné des preuves de modération; s'il a été associé à la grève du Creuzot, il a toujours déclaré aux ouvriers qu'il fallait s'associer, mais ne pas lutter, eux, ouvriers honnêtes, contre les patrons, et si la grève a éclaté dans les mines, c'est à tort qu'on l'en a rendu responsable.

On continue l'audition des témoins. Le troisième témoin entendu, la femme Charvet raconte, sur l'invitation du défenseur d'Assi, que l'accusé a sauvé une femme de gendarme.

Assi se lève pour protester et dire que ce n'était pas la femme d'un gendarme, mais celle d'un ancien gendarme. Autrement il ne l'aurait pas fait mettre en liberté contrairement au décret sur les otages.

L'accusé Lullier croit devoir faire savoir au conseil qu'il a été arrêté le 22 mars, à onze heures du matin, et que, par conséquent, il n'a pu signer un ordre à six heures du soir.

M. Picard, ex-ministre de l'intérieur, est introduit. (Attention générale.)

Me Bigot.—Assi a été arrêté le 21 mai et a été mis dans un cachot, avec une vingtaine d'officiers de la garde nationale. Il a été appelé devant M. Picard, alors ministre de l'intérieur. J'ai vu, de M. Picard, une lettre faisant allusion à l'accusation portée contre Assi, et qui faisait de lui un agent prussien.

M. Picard.—Lorsque j'ai appris que l'accusé Assi avait été arrêté, j'ai d'abord voulu le constater par moi-même, et, en second lieu, sachant qu'Assi avait charge des munitions de guerre, j'ai voulu savoir s'il serait assez bien inspiré pour me donner des renseignements pouvant aider à sauver Paris de la ruine. Quant à la lettre dont on a parlé, en effet, il m'en a été communiqué une assez singulière, et qui semblait prouver des relations assez suivies entre M. Assi et ses amis, et des agents étrangers.

M. le président.—J'ai fait présenter une lettre à M. Picard que ce dernier reconnaît et qu'il dit se rapporter à l'entrée des Prussiens.

Me Bigot.—M. Picard n'a-t-il pas demandé si Assi connaissait les endroits minés à Paris. M. Picard aurait invité l'accusé à écrire à ses amis de la Commune.

Me Picard.—Ce n'est pas très exact. Assi m'a dit ignorer s'il existait des endroits minés à Paris, mais il a ajouté qu'il fallait s'attendre à une catastrophe. Il déclara qu'Assi a refusé lors de son arrestation, d'écrire aux chefs de la Commune encore en liberté, pour les engager à ne pas faire sauter les torpilles préparées.

Me Bigot.—M. Picard n'a-t-il pas accordé une audience à des officiers du 186e bataillon, et n'a-t-il pas dit: "J'enverrai une lettre d'audience à M. Assi, que je connais personnellement." Je voudrais savoir ce qui s'est passé dans cette audience.

M. Picard.—Quelques jours avant le 18 mars, deux officiers délégués vinrent me trouver. Je reconnus Assi dans l'un d'eux. Ils venaient réclamer la solde d'avril, que nous ne pouvions pas, au terme de la loi, donner à la garde nationale.

Sur la demande du défenseur, M. Picard dit qu'il a eu ses premières relations avec Assi au sujet d'une lettre que lui avait adressée l'accusé, pour le consulter relativement à la loi des coalitions. Quelques jours après, je le vis entrer dans mon cabinet avec des amis. Ils venaient me consulter sur une question de droit.

Me Bigot demande si l'entretien entre M. Picard et M. Assi ne se termina pas par un échange d'idées relativement aux canons de la garde nationale.

Assi explique qu'il a dit à M. Picard que la garde nationale était fort contrariée du service qu'on lui faisait faire. L'entretien tomba sur les canons de la garde nationale qu'Assi prétendait être la propriété de la municipalité et non celle de la guerre. Et nous cherchâmes ensemble un moyen de provoquer la conciliation.

UN VOLUME D'ACCUSATIONS.—On lit dans l'*Opinion nationale*:

"L'acte d'accusation, qui forme comme une sorte d'exposé historique des causes de l'insurrection de Paris, aussi bien que de l'insurrection elle-même, sera une œuvre capitale qui ne comprendra pas moins d'un volume. Soumis successivement aux chefs du parquet de Paris, aux ministres de la justice et de la guerre et à M. Thiers lui-même, il a été l'objet des plus nombreux et des plus récents remaniements.

"Une autre cause des retards éprouvés dans la convocation des conseils de guerre tient aux formalités et aux délais de la procédure contre les accusés contumax.

"En effet, tous les membres de la Commune qui n'ont pu être arrêtés sont compris dans cette catégorie, et il a été procédé contre eux en conséquence.

"Il en est de même pour quelques autres individualités notoirement compromises, et qui se sont dérobées à toutes les recherches.

"Hasses, dont l'extradition soulève, paraît-il, quelques difficultés, ne pourra figurer que dans une catégorie ultérieure d'accusés.

"Quoi qu'en aient dit les journaux, la Belgique et l'Angleterre ne paraissent pas, jusqu'ici, avoir servi de lieu d'asile aux fugitifs de la Commune. Les rapports des agents envoyés dans ces pays sont, à cet égard, très affirmatifs."

—Sur 26,000 prisonniers internés à Versailles ou dans les divers dépôts créés sur nos côtes, 3,000 seulement, depuis deux mois, ont subi leur interrogatoire. La commission, dont M. Berenger était l'organe, a conclu à la nomination de cent substituts rapporteurs et à l'institution d'autant de conseils de guerre qu'il serait besoin.

—M. Alphand a rendu compte, avant-hier, à M. Thiers, de l'évaluation approximative qui a été faite des désastres subis par la ville de Paris. Pour les seules maisons particulières, les réclamations s'élèvent à la somme de ... millions. ...

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches spéciales à "l'Abeille."

Affaires de France.

Presse et Assemblée.

Mécontentement partout.

Tentative de coalition parlementaire.

Emigration de Strasbourg.

26,000 habitants partis depuis l'annexion.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 29 août.—Le *Journal des Débats* déplore l'amendement de Dufaure exprimant confiance en Thiers. Le *Siècle* dit que Thiers est opposé à la réduction du projet de loi sur la prolongation de ses pouvoirs et qu'il s'y abstiendra.

Les députés de l'extrême gauche, de la droite et du centre gauche ont eu une réunion pour arrêter leur ligne de conduite future.

Madrid 29.—Un navire des Antilles a été mis en quarantaine pour empêcher l'introduction de la fièvre jaune.

Londres, 29.—Du pétrole a fait explosion à bord d'un navire et l'a incendié; deux personnes ont péri.

Le Prussien, de Québec, a heurté dans la manche le steamer Ober qui a coulé en quelques minutes.

Paris, 29 août.—Leroy, ministre des travaux publics, a résigné sa position.

Depuis l'annexion de Strasbourg, 26 000 habitants ont émigré pour aller en France ou en Amérique.

Berlin, 29 août.—Il y a eu 339 décès à Kœnigsberg dans la semaine finissant le 25, y compris 137 enfants.

Paris, 29 août.—M. Thiers a promis à la garde nationale de Bordeaux, qu'en considération des services rendus par elle au pays, elle sera dissoute la dernière.

On dit que le comte de Chambord a disparu.

Berlin, 29 août.—La *Kreuz Zeitung* d'aujourd'hui dit qu'en outre de la visite de l'empereur d'Autriche et de l'empereur d'Allemagne à Salzbourg, François-Joseph reverra l'empereur Guillaume en novembre sur quelque point du Rhin. La *National Zeitung* dit que le comte Walzerbier a été rappelé et que le baron d'Arnim le remplace comme chargé d'affaires d'Allemagne à Versailles.

Le journal dit que les relations avec la France pourront heureusement dispenser l'Allemagne de garder plus longtemps des troupes dans le pays.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 29 août.—Des tentatives faites pour passer ... chèques sur lesquels on avait porté les chiffres de cent à mille dollars ont échoué. Dans un autre cas on avait falsifié un certificat de dépôt en mettant $50,000 au lieu de $50.

Washington, 29 août.—Le directeur général des Postes annonce quantité de routes où les entrepreneurs ont fait défaut. Il y a 12 routes pour la Louisiane.

Washington, 29 août.—Le bureau du recensement nous fournit une statistique des homicides commis dans chaque Etat pendant l'année finissant au mai 1870. C'est la Louisiane qui l'emporte sur tous, même sur celui de New York qui n'en a que 70 homicides contre 126 en Louisiane. On trouvera cette liste dans notre partie anglaise.—Il n'y a point eu d'homicide dans l'Etat du Vermont.

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 29 août.—Les navires de Charleston sont retenus ici, mais il n'y a pas de cas de fièvre jaune ou leur permettre de venir au port.

Evansville, Indiana, 29 août—Un blanc et un noir accusés de vol ont été retirés de la geôle de Morganfield, Kentucky, et pendus.

New York, 29 août.—F. H. Smith, de la rue Broad, a payé un chèque contrefait de $20,000 et d'un nommé A. E. Van Ness qui a disparu avec l'argent.

Charleston, 29 août.—Pas de nouveaux cas de fièvre jaune. Trois anciens qui se sont terminés fatalement. ... personnes ... quittent la ville. L'opinion est divisée sur la question de savoir si la maladie prendra une forme épidémique.

Mobile, 29 août.—36 corps ont été retrouvés. On craint qu'il y en ait davantage. Willie C. Merriwether est parmi les morts. Les excursionnistes se composaient principalement des travailleurs avec leurs familles.

Plus tard.—Un plongeur a examiné la carcasse du steamer Ocean Wave et n'a vu aucun corps. Il dit que le steamer est brisé. La force de l'explosion a été épouvantable.

La communauté est toujours excitée et une enquête aura lieu sur la cause de l'explosion. Jusqu'à présent, il y a eu 35 victimes, dont 29 tuées et 16 blessés. Beaucoup de morts qui manquent viendront à l'affleurement de la surface ... personnes blessées sont mortes cette après-midi. Il n'est pas vrai que Meriwether soit mort.

New York, 29 août.—Un jury de coroner à Brooklyn, a rendu un verdict portant que plusieurs marchands d'huile de kerosène sont responsables des morts causées par des explosions de lampes, leur huile étant dangereuse et d'un mauvais usage.

New York, 29.—Le steamer Wilmington, de Galveston, a recueilli, le 26, un bateau contenant Francis Mathe, 1er maître, William Simmons, 2d maître et Lewis Schleider, maître charpentier, du steamer Lodona de Philadelphie, allant de New York à la Nouvelle-Orléans, qui a sombré dans le coup de vent du 23, par 25.24 de latitude et 79.30 de longitude. Un bateau contenant le capitaine Smith, le maître d'hôtel et 4 marins quitta la barque avec le bateau contenant le maître,—ils firent route ensemble jusque dans la nuit du 25 où ils furent séparés. Les deux bateaux devaient gagner la côte de la Floride.

Memphis, 29 août.—Le capitaine J. T. Adams, commis dans une maison de marchandises sèches, a été attaqué aujourd'hui par J. W. S. Brown qui a tiré sur lui et lui a fait une blessure mortelle. Brown est un premier très connu, qui a fondé, en compagnie avec d'autres, le Cincinnati *Commercial*. La fille de Brown avait été séduite par Adams. Ce dernier avait été capitaine dans un régiment de la Caroline du Nord pendant la guerre. Il avait perdu une jambe à Petersburg. Brown lui avait demandé réparation de sa fille et il avait refusé.

New York, 29 août.—Les témoignages contre le Dr Rosenzweig, le docteur aux avortements, s'accumulent. L'entrepreneur de pompes funèbres qui était engagé par lui à enterrer la femme sans certificat, le reconnaît. La police croit être sur les traces de la femme qui a apporté la malle au dépôt.

New York, 29 août.—La Convention des Italiens, qui était en séance depuis la célébration, s'est ajournée aujourd'hui, après avoir adopté une constitution plus libérale que l'ancienne. La prochaine Convention se réunira à St Louis.

New York, 29 août.—Le commandant du steamer Congress rapporte que des dissentiments se sont élevés entre le capitaine Hall et ses principaux compagnons sur l'objet spécial de l'expédition, mais le capitaine Davenport a rétabli l'harmonie en invoquant la loi maritime, et en disant que l'objet capital était d'arriver au pôle nord.

Le capitaine Hall, au lieu d'aller par le Jones Sound, étendra le côté occidental de Smith Sound, et ... ciers au Sud-Ouest ... marche de Kane. Il ... il espère d'arriver cette année.

MARCHES EUROPÉENS.

Londres, 29 août.—Consolidés 93 1/2. Francfort, 29 août.—Rentes 96 7/8. Paris, 29 août.—Rentes 55.35. Liverpool, 29 août, soir—Coton fort, upland 9 1/2 à 9 1/4; Orléans 9 1/2 à 9 1/4. Ventes 15,000 balles.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 29.—Coton calme et ferme. Ventes 400 balles. Midd. 19 3/4. Orléans 20 3/4. Farine plus facile.

New York, 29.—Argent facile. Sterling 9 5/8. Or 112 1/2 à 1/4.

Memphis, 29 août.—Coton rare et ferme. Middling ...

Galveston, 29 août.—Coton fort à 18 ... Stock 11,...

Mobile, 29 août.—Coton ... Middling 19 1/2 à 19 1/2. ...

Savannah, 29 août.—Coton calme et ferme. Low Middling 17. Stock 3,... balles.

Charleston, 29 août.—Coton calme. Middling 18. Stock 3,... balles.

(*Dépêche d'hier soir.*)

Londres, 29.—Des avis de ... disent que le Dr Livingstone ... mois dans une ... vers le sud.

Paris, 29.—Les ... Paris ... jours.

Washington, 29.—Le steamer Congress ...

[illegible]

... Sœurs et Lewis & Walton ...

San Francisco ... dans la Californie ... On craint un soulèvement général dans cette région.

New York, 29 août.—Une femme de couleur qui balayait la rue, a volé, ce matin, pour $5000 de circulation fractionnelle, à la Banque Nationale de Newark, N. J.

On avait volé ... dit ... quelques jours. ... Rosenzweig qui a été arrêté. ... le 5 sera ...

Long Branch, N. J., 29.—On a réuni des ... grand bal ... soldats ... pour ... couleur ... 1,000 personnes ...

Louisville, 29 août.—Plusieurs centaines de nègres se sont rassemblés autour de la geôle de Danville, pour protéger un prisonnier, accusé d'incendie, et que les Ku-Klux menaçaient de lyncher.

Pendant la nuit, les nègres pris de panique, se sont sauvés dans les rues en tirant une centaine de coups de fusil, au hasard, se blessant eux-mêmes les uns les autres.

CHRONIQUE LOCALE.

ELIMINATION DU SECRÉTAIRE D'ETAT.—M. E. Bovee, Secrétaire d'Etat, allait fermer son bureau hier, vers 3 heures, quand le général Francis J. Herron, ex-maréchal des Etats-Unis, suivi de Président Johnson, entra, et sans circonlocution, informa M. Bovee qu'il est venu pour prendre possession de son office en vertu d'une nomination faite par le gouverneur Warmoth.

Le général a présenté à M. Bovee une enveloppe contenant l'autorisation du gouverneur; mais M. Bovee ne pouvait être ... par un acte législatif.

On dit que le général Herron a mis la main sur le sceau de l'Etat et que M. Bovee a voulu en discuter la possession; qu'une lutte s'est engagée et que la police, ... par le capitaine Edgeworth et le surintendant Badger, a arrêté M. Bovee.

On dit qu'il a été conduit au poste central. Place Lafayette où le capitaine Edgeworth a fait dresser contre lui une accusation d'assaut et batterie sur la personne du général. Après cela, il a été relâché.

Tout cela vient de ce que M. Bovee avait envoyé, au journal du *Républicain* de la publier, l'acte de la Législature concernant les Crescent City Waterworks à la *Gazette allemande* et au *State Register* qui l'ont promulgué comme loi de l'Etat.

Or, le gouverneur aurait, dit-on, une immense intérêt pécuniaire dans la corporation des Water-Works ... la conduite de Bovee contraire ...

Le gouverneur n'a pas signé le bill de la Législature et ne veut pas de ce bill, mais il voulut du projet d'ordonnance de Shaw & Co., projet qui, s'il arrive à point, mettra entre les mains du gouverneur et de sa clique des sommes immenses.

On verra, toutefois, que M. Bovee entend résister. Il attend ... matin qu'on le trouvera chaque jour à l'Institut, expédiant les affaires comme par le passé et il prévient ceux qui auraient des affaires officielles à régler de s'adresser à lui, en ajoutant que toutes les affaires faites avec le général Herron seraient illégales.

L'ENQUÊTE DANS L'AFFAIRE GUÉRIN.—Le coroner a terminé hier son enquête dans cette affaire et le jury a rendu un verdict portant qu'Arthur Guérin a été tué par Houston, qui est maintenant en prison, attendant qu'on procède contre lui.

Plusieurs témoins ont été entendus hier, mais leurs témoignages n'ajoutent rien à ceux que nous avons déjà rapportés et ne les infirment en aucune façon. En conséquence nous terminerons ici les détails de l'enquête.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion, hier, à midi, sous la présidence du maire Flanders.

M. Shaw propose l'ordonnance suivante pour régler les comptes de la ville avec les commissaires du Parc:

Section 1.—Ordonné que la somme de $5,000 soit allouée au bureau des commissaires du Parc de ville pour les collections faites en 1870.

Sec. 2.—Que le maire et l'administrateur des finances soient autorisés à régler avec les commissaires du Parc pour toutes taxes de parc actuellement perçues ou sur les assessements payables en 1870 et 1/5 de 1 pour cent sur les assessements de 1870, avec toutes les collections de taxes payables en 1871, par l'émission de certificats en vertu de l'ordonnance 882.

L'ordonnance subit une première lecture.

Une proposition, pour vendre la bâtisse de fer sur la rue du Canal, l'acheteur s'obligeant de l'enlever, est adoptée.

M. Kim. State, ... institué de ... place de recorder ... avec un Conseil une communication où il avertit la ville qu'il la rendra responsable de son traitement pour tout le temps.

... reconsidération de l'ordonnance ... dans la dernière séance.

Le maire.—Avez-vous voté pour l'affirmative, sur l'adoption de la résolution?

M. Shaw.—J'étais absent.

Le maire.—Alors vous ne pouvez faire la motion.

M. Lewis rappelle que M. Shaw a parlé contre l'ordonnance à laquelle il ... pour maintenant au demander la reconsidération, ... son intention n'est pas de l'appuyer mais de la rejeter.

M. Shaw fait une observation qui provoque l'ordre de se rappeler à l'ordre. M. Flanders dit qu'il n'y a pas de motion devant le Conseil.

M. Remick prétend que M. Lewis ayant dit qu'il demandera la reconsidération de l'ordonnance, le secrétaire était obligé de la rappeler.

M. Walton repousse toute reconsidération. Un effort a déjà été fait pour étouffer l'ordonnance dans les mains de l'administrateur des Water-Works. Le plan était de tuer l'ordonnance et de passer l'inique mesure adoptée par la Chambre des Représentants et qui ne fut jamais signée par le gouverneur et qui est le plan du ... de la Nouvelle-Orléans. C'était un grand plan de vol public. On lui avait offert pour son vote ... indépendante ... la voix de la ville.

M. Remick.—Qui lui fait l'offre?

M. Walton.—Le Lewis viendra peut-être ... dans les noms ... Ce temps ... pas encore venu.

M. Remick.—Est-ce que ... immédiatement ...

M. Walton.—Dispensez-moi de répondre pour le moment.

M. Shaw a parlé longtemps contre la manière avec laquelle l'ordonnance a été appelée, pendant l'absence de M. Bonzano, duquel on a voulu profiter. L'ordonnance telle qu'elle est imparfaite et mal rédigée.

M. Shaw soutient aussi que l'ordonnance ne faisait une allocation de plus de $500 et que dans ce cas, il faut le vote de la majorité du Conseil. Quatre membres ont voté seulement, et on a voté contre l'ordonnance. Il dit qu'il est abordable comme tout le monde et cependant personne ne l'a abordé. Il est surpris de voir que l'administrateur des finances a été abordé quand on blâme si près de lui ne l'a pas été.

Le maire dit. Lewis au contraire s'oppose à la reconsidération et dit qu'une somme de $100,000 du stock des Water-Works avait été offerte pour un seul vote dans le Conseil. J'ai vu l'offre et j'ai vu les noms des incorporateurs ... l'offre. Il dit que l'ordonnance a été passée parce qu'elle réduisait à néant tout projet qu'on aurait proposé avec la Législature. L'objet de M. Shaw est, dit le maire, de tuer l'ordonnance directement ou par des amendements.

M. Remick tourne en ridicule ces offres de pots de vin et de corruption et dit que si des offres de $100,000 ont été faites à quelqu'un, ce n'est pas à lui.

La discussion est continuée par MM. Lewis et Remick.

M. Delassize dit qu'il ne peut faire un discours mais qu'il a des faits à présenter. Il s'oppose au plan parce que c'est une coquinerie. Ici M. Delassize donne au secrétaire la pièce suivante, dont le secrétaire donne lecture.

Bureau de la Compagnie des Waterworks de la Nlle-Orléans.

Pour la considération d'une piastre qui nous a été payée par John Lockwood, dont le reçu est ici reconnu et pour d'autres considérations, nous vendons et transférons au dit Lockwood ou à son ordre, mille actions payées en plein dans le capital social de la Compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans, ces actions devant être émises aussitôt que le stock et les certificats seront imprimés.

J. HERNANDEZ, Président.

Nlle-Orléans, 14 août 1871.

(Endossé) John Lockwood, Charles T. Howard, A. W. West, E. Hernandez, M. Bonzano. ...

[illegible]

MARIÉS, lundi soir, ... août 1871, à l'église ... par le Rév. Père ... M. L. F. ... CASANOVA à mademoiselle JULIA EMMA ... HERGOUR, tous deux de cette ville.

DÉCÉDÉ à Lockport, Louisiane, ... août 1871, à l'âge de ... ans, ... PALMIRE DALFERES, née LEGLISE, ... de Frank Dalferes.

[illegible]

SERVICE FUNÈBRE. [illegible]

MAGASIN DE TAPIS,

AU COIN DE LA RUE DE CHARTRES ...

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, reçoivent en ce moment des fabriques ... assortiment complet de tapis BRUXELLES ... TAPISSERIE ... TAPIS ... Toile cirée ... BROCATELLE ... TERRYS ... RIDEAUX ... pour tables et pianos ... Stores de Canton ...

A. BROUSSEAU & CO.

Société ... Assemblée générale spéciale. ... FRANÇOIS MOREAU, secrétaire. ...

Société de l'Union des Français.—Avis ... MERCREDI, ... salle de l'Opéra ... Par ordre du Président. ... D. PAROUET.

Batterie C. Attention.—Assemblée spéciale CE SOIR, mercredi, à sept heures et demie. ... Par ordre de JNO. GLYNN JR., Capitaine Commandant. ... M. DELERY, Premier Sergent.

Avis au Public.

AYANT été démis de ma place par le ... Badger et le Capitaine Edgeworth, de la police métropolitaine, agissant d'après les ordres de H. C. Warmoth, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, sans autorité ou autorité de la loi, et en F. J. Herron, Collecteur des Taxes du ... District de la Nouvelle-Orléans, ... Secrétaire d'Etat ... [illegible]

GEO. E. BOVEE, Secrétaire d'Etat de la Louisiane.

Trouvé. ... ALEXANDRE. ...

Demande d'Employés. [illegible]

Immigration Alsacienne et Lorraine. T. ANTOUX ... [illegible]

GAZ! GAZ! GAZ! DUNDERDALES PATENT. Le meilleur gaz et le meilleur marché de la ville ... W. B. BOWMAN. ... FAIRBANKS & Co. ... Avenue du Sud, 55, Camp. W. B. BOWMAN.

Bureaux de la Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane, Rue Carondelet, No. ... Nlle-Orléans, 27 août 1871. CETTE Compagnie ... COMMODES DÉSINFECTANTES ... MÉDECINS ... WECKERLING ...

Demande d'Agents. [illegible] F. X. PERINTENDER, Président.

Perdu, Egaré ou Volé. [illegible]

A Vendre ou à Louer. LA BRIQUETERIE et la SCIERIE ... F. VERGES ...

Vins, Vermouth, Cerises, etc. ... THEOPHORE & BOIS. ...

Boussole ... FONDERIE DE LEEDS, (ÉTABLIE EN 1825) ... LEEDS & CO.

INSTITUTIONS. Education. [illegible] ... RUFUS DOLBEAR, Président.

Institution Dusel. 91 ... Rue Bourgogne ... 91. RÉOUVERTURE des classes: LUNDI, 4 septembre. ... Directeur: E. O. DUREL. Assistants: E. MONTGOMERY, A. DUREL, C. WELPS.

Institution de Demoiselles, ... MME E. BLANCO. ... ÉLISE C. MUSSEAU. ... LUNDI, 4 septembre 1871.

Collège Classique et Commercial, 138, RUE DU QUARTIER. ... CH. BLATON, Directeur.

Institution DERON, POUR LES JEUNES GENS, Rue Esplanade, 268, ... LUNDI, 4 septembre prochain.

Institut des Remparts, DIRIGÉ PAR Mme E. N. MATTHEY. ... MADAME MATTHEY a l'honneur d'informer ... LUNDI, le 4 septembre.

Institution A. Cordier. LA reprise régulière des cours de cette institution aura lieu LUNDI, 4 septembre prochain. ...

Université de l'Etat de la Louisiane, Baton-Rouge, Louisiane. FONDÉ ET SOUTENU PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE. LA ONZIÈME SESSION commencera le premier Lundi de Septembre prochain ... [illegible]

Trouvé. ... ALEXANDRE. ...

Collège de la Passe Christian. LE FRÈRE EDWARD ... [illegible]

JEFFERSON ACADEMY, RUE BOURBON ... G. J. LORD. ... ACADÉMIE DE NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR. ...

Institut Carnatz. Dirigé par Mme V. Carnatz. ... MME CARNATZ a l'honneur d'informer ...

INSTITUT D'ORLÉANS, DIRIGÉ PAR MADAME FERBET, 90 ... Rue Toulouse ... 90. LA rentrée des classes aura lieu lundi 4 septembre. ...

Université de Saint-Louis. [illegible] UNE INSTRUCTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE COMPLÈTE. ...

La célèbre machine à coudre de Grover & Baker, A OBTENU la croix de la Légion d'Honneur à l'Exposition de Paris ... Bureau général, 101 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans. ...

La meilleure pompe à épuisement et à élévation connue dans le monde. Pompe à ... nouveau système de la Compagnie Hydraulique et Hydrostatique de la Pennsylvanie. CETTE pompe ... [illegible]

DAWSON & GUSTO, [illegible]

Conservatoire de Musique DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. ... THÉOPHILE MASAC, Directeur. ... CORPS DE PROFESSEURS. ... THEOPHILE MASAC ... M. CH. VAN HUFFLEN ... EDWARD F. GROENEVELT ... MARIE LEMOINE ... HERMANN BRAUN ...

TAXES DE VILLE. DÉPARTEMENT DES ASSESSEMENTS, Hôtel-de-Ville, Salle 15. CONFORMÉMENT à la Section Sept de l'Ordonnance ... E. SORIANO, Administrateur du Département des Assessements.

SIEWERD & KIP, ... MOULIN A RIZ, Nos 12 et 14 de la rue des Champs-Elysées, ... NOUVELLE-ORLÉANS. CE MOULIN a été ... [illegible] ... DE WINT & MAUREL. Marchands de Charbon et de Bois. CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL. ...

Café Cordova. VENANT D'ÊTRE REÇU—... CAFÉ DE CORDOVA, de qualité supérieure. ... AVENDAÑO FRÈRES, No 122, rue de la Commune.

D. AUGUSTIN, AVOCAT, Passage de la Bourse, No ... REGISTER DES FAILLITES. ...

Vice-Consulat de Belgique, 32, Rue de Chartres. LA DEMOISELLE NATHALIE LAURENT ... CHANGEMENT DE DOMICILE ...

Ayez Pitié sur vos Enfants. LE GRAND REMÈDE! LE SIROP ... WINSLOW ... GRAFTON MEDICINE CO. ...

J. E. MERILH & Co., ... Rue Poydras ... MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, DE CUIRS ET CREPINS. ...

CAZAUX & VERGNOLE, IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c., — ET — FABRICANTS DE SIROPS, ... Vieille-Levée ... 73

Musique. Pianos. GRAND BAZAR, M. ELIE, RUE ROYALE ... 16 ...

Pianos, Pianos, — ET — Instruments de Musique. CHARPAUX & LOUBERE, 9 ——Rue Royale—— 9. IMPORTATEURS DE PIANOS ... PLEYEL, ERARD, ... CHICKERING ...

Graines de Jardinage. [illegible] ... RICHARD FROTSCHER ...

Seuls Agents pour la vente du GRAND VIN CHATEAU PAPE CLEMENT. ... 1 ... Demande de Solliciteurs. [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS, 126 et 128, rue Vieille-Levée, 126 et 128. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. ... [illegible] ... GATEAUX ... GATEAUX DE MARIAGE ... RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISE, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Nos 126 et 128 de la rue Vieille-Levée.

Département du Commerce, HOTEL DE VILLE—Nlle-Orléans, ... août 1871. Vente du Revenu des Marchés ... [illegible] ... F. C. REMICK, Administrateur.

La Taxe sur le Coton. LE Commissaire du Revenu Interne à Washington ... [illegible] ... B. HUTCHINSON, Avocat, 28, Place du Commerce.

Changement de Cabinet. LE DR. ... ANTOUX ...

Le Docteur J. B. PEREZ, CABINET—Au No ... de la rue Carondelet ...

A. Carrière & Co. NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES. ... [illegible]

J. SAGET, 196, Chartres, et 13, rue du Canal. ... FUSILS ... REVOLVERS ...

DENTISTES. Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. ...

Dr. C. BLANKE, DENTISTE. 416 et 418 ... St-Charles ... 416 et 418. ... EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR ...

Préservez vos dents. J. A. CASSADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN DENTISTE ...

$20 Seulement $20. ... MERMILLOD ...

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL. ...

G. W. DUNBAR & SON, 10, 12 et 14... RUE ST-LOUIS... 10, 12 et 14. NOUVELLE-ORLÉANS, IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. ...

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG, ... W. J. J. ARMSTRONG. ...

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 29 AOUT—CLASSE No ... [illegible] ... HOWARD, SIMMONS & Co. ...

[illegible] ... L. M. AVENDAÑO. ...

AVIS.—Hôtel St. Louis ... E. F. MIOTON ... J. E. PASCAL ... L. W. BAQUIE ... JOHN W. ...

Banque Métropolitaine de Prêts Epargnes et Garanties. 114 ... ST-CHARLES ... 114. ... GEO. H. BRAUGHN ...

Avis aux Habitants Sucriers. [illegible] ... NELSON FOUCHE ...

TRANSPORT DU FRET. ... J. T. MUNDEAU ...

SOURCES DE BLADON. ... J. CONNER & CO.

Chantier de bois, de Brown. ... JOS. A. BROWN.

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati. ... DEVAN, MASON & CO. ...

GUANO PELICAN. LA COMPAGNIE ... A. D. GUELETT ...

Grocerie à vendre. ... E. E. BOUDET ...

Maison à Louer, ... LAFFITTE, DUFILHO & CO. ...